

Procès Verbal n°22. Réunion du vendredi 12 décembre 2008

Assemblée réduite de l'association « Forestiers du Monde®-France »

Etaient présents,

En qualité de membres du bureau de l'association :

Christine CABASSY-BEYLI (Trésorière), Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale),

En qualité d'adhérents :

Jaime SAIZ, Gérard TARDY

Excusés en qualité de membres du bureau :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire), Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale),

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

Pascal CHARGERÉ, François DUGAST, Laurent GAUTHIER.

Lieu de réunion : Siège de Forestiers du Monde®, 42 B Avenue Victor Hugo, 21000 DIJON (France Côte d'Or) Horaire : 20h00 – 22h40

- 1 - Approbation du procès verbal n°21 du 5 septembre 2008
- 2 - Signalement par le CERTA en date du 19 novembre 2008 de la compromission de www.forestiersdumonde.org par du phishing. Dépôt de plainte contre X. Mesures d'urgence sur le site internet.
- 3 - Adhésion à l'association « Forestiers du Monde® »
- 4 - Création de la représentation intra nationale française
« Forestiers du Monde® - Haute Normandie »
- 5 - Appui financier au projet de gestion environnementale en milieu scolaire de Forestiers du Monde® – Cameroun. Projet de collaboration avec l'association « À recycler ». Montage du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne.
- 6 – Création forestière pédagogique bio diverse de Belleu (Picardie –France).
Convention tripartite FDM-Aisne - Diocèse - Commune de Belleu. *Etat d'avancement.*
- 7 - Création forestière pédagogique biodiverse de Sakaraha (Madagascar). *Etat d'avancement.*
- 8 - Création forestière pédagogique biodiverse de Savigny-les-Beaune (France). *Etat d'avancement.*
- 9 - Projet de FDM-Moselle : lutte contre les invasives.
- 10 - Création d'une section nationale APAS-ONF « Environnement-Solidarité ». Participation de FDM. *Etat d'avancement.*
- 11 - Affiche départementale côte d'orienne « connaissance et protection du damier du frêne ». *Etat d'avancement.*

Sujets évoqués en séance

- 12 - Projet d'aménagement écologique et paysager sur la commune de Morey-Saint-Denis (France)
- 13 - Présence d' *Anoplophora Chinensis* en Côte d'Or (France)
- 14 - Dates à inscrire sur votre agenda.

1 - Approbation du procès verbal n°21 du 5 septembre 2008.

Le procès verbal n°21 de l'assemblée générale du 5 septembre 2008 est approuvé.

2 - Compromission de www.forestiersdumonde.org par du phishing

Suite à une information électronique du Centre d'Expertise gouvernementale de Réponse et de Traitement des Attaques informatiques (CERTA), Direction Centrale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DCSSI) du secrétariat général de la Défense Nationale relative à la compromission de notre site par du phishing (Hameçonnage ou filoutage), Pascal OBSTETAR, Co-président de Forestiers du Monde®-France et administrateur de notre site Internet (www.forestiersdumonde.org) a décidé son arrêt provisoire à compter du 19 novembre 2008.

Forestiers du Monde® dépose plainte contre X car outre le caractère délictueux de cette compromission, l'attaquant a très bien pu utiliser nos ressources pour effectuer d'autres attaques et pourrait commettre ces attaques en notre nom.

Notre administrateur travaille au nettoyage et à la vérification de tous les fichiers du site. Notre site sera remis en ligne dès cet important travail achevé.

3 - Adhésion à l'association « Forestiers du Monde® »

Les adhésions des citoyens Bernard FLORET et Gérard TARDY sont approuvées conformément à l'article 3 des statuts.

Les nouveaux adhérents déclarent avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ».

L'attention des adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

4 – Création de la représentation intra-nationale française « Forestiers du Monde® - Haute Normandie ».

Approbation pour la création de la représentation régionale « Forestiers du Monde® – Haute Normandie ». François DUGAST (co-fondateur historique de Forestiers du Monde® et membre du Conseil d'Administration) est désigné correspondant de cette représentation conformément à l'article 4 du règlement intérieur. Notification au préfet de région sera faite sous huitaine conformément à l'article 12 des statuts.

Coordonnées : Forestiers du Monde® – Haute Normandie

Monsieur François DUGAST

Maison forestière

Chemin de la procession

27340 PONT DE L'ARCHE - FRANCE

Téléphone : 02 77 52 03 86

Adresse électronique : forestiers-du-monde.haute-normandie@aliceadsl.fr

5 – Appui financier au projet de gestion environnementale en milieu scolaire de Forestiers du Monde® – Cameroun. Projet de collaboration avec l'association « A recycler ». Montage du dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne.

Pour son projet pédagogique intitulé « *Gestion environnementale en milieu scolaire* » présenté dans le procès verbal n°21 de l'assemblée réduite de FDM du 5 septembre 2008, FDM-Cameroun recherche un financement à hauteur de 952 € (623 0855 CFA). Les réponses des diverses entreprises camerounaises sollicitées sont négatives. Aussi, à titre exceptionnel, Forestiers du Monde®-France apporte, sur fonds propre issu de sa trésorerie, le financement total de 952 € pour ce premier projet de Forestiers du Monde®-Cameroun. Modeste TCHIPEVEU SAH, délégué national de FDM-Cameroun, communiquera les coordonnées bancaires de Forestiers du Monde® - Cameroun. Les pièces comptables de ce projet pédagogique seront adressées à Forestiers du Monde® - France pour justification de la dépense.

La récente mise en relation avec l'association française « A recycler » (www.arecycler.org) travaillant à la valorisation des déchets, notamment par la promotion du compostage pourrait aboutir à une collaboration.

Une demande d'appui financier auprès du Conseil Régional de Bourgogne (France) au titre de la Solidarité internationale pour un appui technico-pédagogique de l'association « A recycler » au profit de FDM-Cameroun est à l'étude.

6 – Création forestière pédagogique bio diverse de Belleu (Picardie –France).

Convention tripartite FDM-Aisne - Diocèse de Soissons- Commune de Belleu. Etat d'avancement.

Le 22 novembre 2008, à l'occasion de l'opération « Aux arbres Citoyens ! » fut signée la convention tripartite liant l'association diocésaine de Soissons, la Maire de Belleu et Forestiers du Monde® représentée par Forestiers du Monde®-Aisne (Michel LE CORRE, correspondant départemental). Cette convention pose

les bases de la première création forestière pédagogique bio diverse Picarde réalisée avec l'appui pédagogique de Francine BIZON (enseignante – membre de FDM) exerçant au sein de l'école élémentaire publique Jules Verne de Belleu. Le même jour, afin de démontrer que les actes suivent immédiatement les engagements, les premiers plants forestiers ont été mis en terre. Ce projet est naturellement présenté et suivi sur le site Internet de FDM. L'ANAF (Association Nationale des Agents Forestiers) ainsi que la Caisse d'Epargne de Picardie, toutes deux sollicitées, ont accepté d'être partenaires de ce projet. La première s'engage à fournir des plants forestiers et la seconde apporte un appui financier à hauteur de 1300 €.

Signalons enfin que cette création forestière pédagogique bio diverse installée sur le terrain du Diocèse sera proposée comme site de suivi des dates de débourrement et de jaunissement automnal des feuilles de certaines essences forestières de la région Picarde, dans le cadre de l'observatoire bi-régional des écosystèmes forestiers en Nord-Pas-de-Calais Picardie (France).

7 - Création forestière pédagogique bio diverse de Sakaraha (Madagascar). *Etat d'avancement.*

Porté par Michel LE CORRE (correspondant FDM-Aisne), le projet de première création forestière pédagogique bio diverse malgache est aujourd'hui approuvé par les autorités locales concernées : Madame Geneviève RAZANATSARA, directrice du Collège d'Enseignement Général Rural de Sakaraha a confirmé par courrier daté du 15 octobre 2008 son engagement. Monsieur Jean-François RAPAHEL, Maire de Sakaraha ainsi que Monsieur Guy Hervé RAVELONJATOVO, directeur du parc national Zombiste Vohibasia ont également confirmé par courrier du même jour leur engagement respectif.

Une demande d'appui financier pour une mission internationale de FDM composée des deux membres bénévoles Michel LE CORRE et Francine BIZON, d'un montant de 5 100 € pour un coût total estimé à 10 200 € a été adressée au Conseil Régional de Bourgogne (France) au titre de la solidarité internationale le 26 octobre 2008.

8 - Création forestière pédagogique bio diverse de Savigny-les-Beaune (France).

A l'initiative de Patrick GARRY, Directeur de l'école primaire publique de Savigny-les-Beaune (Côte d'Or – France) en relation de longue date avec Laurent GAUTHIER (Co-fondateur de FDM et membre du conseil d'administration), un projet de création forestière pédagogique bio diverse est imaginé sur cette commune de la côte viticole. Après quelques mois de négociation, un terrain susceptible d'accueillir une telle réalisation est identifié et l'engagement oral du Maire obtenu. Un dossier de présentation élaboré au titre de l'opération interministérielle « A l'Ecole de la Forêt » est rédigé avec le soutien de Forestiers du Monde®. Le 19 octobre 2008, FDM informe officiellement le Maire de Savigny-les-Beaune de notre appui technico-pédagogique et financier s'agissant d'une réalisation en Bourgogne (Convention cadre EDF-Bourgogne – FDM). Par délibération du conseil municipal réuni en séance du 21 octobre 2008, le projet de création forestière pédagogique bio diverse est officiellement entériné. La parcelle cadastrale ZL n°56 est affectée à ce projet. Un repérage est effectué pour définir les travaux de préparation du terrain. Laurent GAUTHIER, au regard de sa bonne connaissance du contexte forestier local, est l'interlocuteur FDM en charge de ce projet.

Un exemplaire du guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre » est remis à chacun des 90 écoliers concernés. La création forestière bio diverse est programmée pour l'année scolaire 2009-2010.

9 - Projet de FDM-Moselle : lutte contre les invasives.

Thomas LAMOTTE, correspondant départemental de Forestiers du Monde® – Moselle expose son projet intitulé « *Les plantes exogènes en Moselle Nord* ». C'est une campagne de sensibilisation et d'arrachage de plantes exogènes situées sur le territoire de l'Arc Mosellan et alentours (vallée de la Canner, ligne Maginot, pays des 3 Frontières). Cette campagne aura une durée de 3 mois pour l'année 2009 et comprend deux conférences et deux sorties sur le terrain.

Objectifs pédagogiques attendus par les participants

Connaître et déterminer au moins 2 plantes exogènes dans un milieu naturel sur le territoire mosellan. Faire la différence entre une plante exogène et une plante indigène. Expliquer l'impact négatif d'une plante exogène sur la biodiversité.

Déroulement du projet

Avril 2009	- Première conférence (Maison Forestière, contact : JC Lincker ONF) * Demande d'autorisation pour l'accès sur site(s) * Sortie terrain (reconnaissance et arrachage d'une ou plusieurs espèces végétales exogènes)
Mai 2009	* Deuxième conférence (Conservatoire des Sites Lorrains, contact : P. Wernain ou Réserve Naturelle Nationale d'Hettange-Grande, contact : Angélique Monguillon) * Demande d'autorisation pour l'accès sur site(s)
Juin 2009	* Sortie terrain (reconnaissance et arrachage d'une ou plusieurs espèces végétales exogènes)

Qui est concerné ?

Particuliers, Elus, ONF, Scolaires, Associations locales (Les Pieds sur Terre, LPO Moselle, club vosgien, etc.), Chasseurs, Conservatoires des sites lorrains, Réserve naturelle de Montenach, Réserve Naturelle Nationale d'Hettange-Grande, ONCFS.

Commentaire du siège : Il serait pertinent d'enrichir ce projet de l'analyse réalisée par Jean-Claude GENOT, auteur de l'ouvrage « *La nature malade de la gestion* » (prix : 20 €) aux éditions « *Sang de la Terre* » (www.sangdelaterre.fr) sur les espèces invasives et nuisibles (pages 91 à 94 de l'ouvrage). Jean-Claude GENOT est chargé de la protection de la nature au syndicat de coopération des Vosges du Nord. Il est également co-fondateur de l'association « Forêts sauvages ». Peut-être accepterait-il d'intervenir dans ce projet en qualité de conférencier.

10 - Création d'une section nationale APAS-ONF « Environnement-Solidarité ».

Etat d'avancement. Non abordé en séance.

A la lecture du numéro 68 de Clairières (Journal de l'Association Pour l'Action Sociale à L'Office National des Forêts APAS-ONF) faisant état de la volonté de réformer les statuts de l'APAS, FDM a estimé pertinent de revenir vers la nouvelle équipe pour tenter de faire enfin avancer le projet de création d'une section nationale « Solidarité – Environnement » refusé par ces prédécesseurs plus enclins à promouvoir les pratiques sportives que la solidarité Nord-Sud et la protection de l'environnement.

La proposition de création d'une nouvelle section nationale APAS-ONF intitulée « Solidarité – Environnement » co-signée par les associations « Forestiers sans frontières... pour une terre solidaire (FSF) », « Association Nationale des Agents Forestiers (ANAF) » et « Forestiers du Monde® » est adressée le 17 juillet 2008 aux administrateurs de l'APAS-ONF.

Le conseil d'administration de l'APAS-ONF réuni le 25 novembre 2008 n'a pas été en mesure de donner une suite favorable à la proposition au motif que celle-ci est non conforme avec ses statuts actuels.

Cependant son Président en la personne de Monsieur Dominique CHERY soutient le projet. Afin de lui apporter toute l'aide nécessaire, l'extrait intégral du procès-verbal n°3 de l'assemblée générale de Forestiers du Monde® – France en date du 26 mars 2004 (***il y a déjà plus de 4 ans !***) relatif à la création d'une nouvelle section nationale au sein de l'APAS-ONF faisant état des modifications qu'il conviendrait d'apporter aux statuts de l'APAS-ONF est adressé une nouvelle fois.

11 - Affiche départementale côte d'orienne « connaissance et protection du damier du frêne ».

Etat d'avancement.

Sur les bases du compte rendu de la prise de contact du 26 février 2008 avec Jean-Noël THOMAS, Chargé de mission environnement du Conseil Général de Côte d'Or (France), évoquant la création d'une

affiche relative à la protection urgente du damier du frêne (*Euphydryas maturna*), Forestiers du Monde® sollicite officiellement par courrier daté du 22 octobre 2008 le Conseil Général de Côte d'Or afin de boucler le budget d'un montant total de 3000 € pour sa conception et sa diffusion aux écoles et communes de Côte d'Or sur lesquelles cette espèce protégée de lépidoptère est encore présente ou fut historiquement présente.

Rappel : 2000 € ont déjà été versés à FDM par la Fondation Nature & découvertes (*Lire à ce sujet point 7 du PV n°18 de l'assemblée réduite du 18 janvier 2008*).

12 - Projet d'aménagement écologique et paysager. Commune de Morey-Saint-Denis (France)

Gérard TARDY, nouvel adhérent et Maire de la Commune de Morey-Saint-Denis, commune concernée par la charte forestière de territoire de la Côte de Nuits Saint Georges, fait état de son souhait d'engager Forestiers du Monde® dans la création pédagogique d'une haie forestière bio diverse à installer entre une zone d'activité et une zone pavillonnaire. Il souhaite également connaître les propositions de Forestiers du Monde® en matière d'aménagement écologique susceptible d'atténuer pour les riverains les troubles occasionnés par un parc de stationnement de gros véhicules de transport. Une rencontre sur site est envisagée pour le mois de janvier 2009.

13 - Présence d'*Anoplophora Chinensis* en Côte d'Or (France)

Un entomologiste amateur aurait découvert sur la commune de Velars-sur-Ouche (Côte d'Or – France) un spécimen adulte vivant d'*Anoplophora Chinensis* (longicorne asiatique). Ce spécimen est actuellement en expertise auprès de l'INRA de Montpellier.

Nous tenons à faire observer qu'une session de formation à la reconnaissance de ce longicorne invasif avait été organisée le 3 avril 2004 au Muséum d'histoire naturelle. Invitation avait été lancée aux citoyens conjointement par Forestiers du Monde® et l'Union Entomologique Française et relayée par voie de presse. Le Bien Public, au titre d'organe de la presse quotidienne régionale, relaya l'alerte ainsi lancée par un article dans son édition du lundi 5 avril 2004. Un article relatif à ce coléoptère invasif, sans prédateur connu à ce jour en Europe, est disponible sur notre site Internet. Il présente la menace pour les forêts européennes et les moyens de lutte aujourd'hui disponibles.

14 - Dates à inscrire sur votre agenda :

Prochaine assemblée réduite : Vendredi 13 mars 2009 au siège de « Forestiers du Monde®-France » à Dijon de 20h00 à 22h00. Ces assemblées de travail sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours et d'évoquer les nouveaux sujets que proposent les adhérents.

Rencontre familiale annuelle 2009 (PROJET) : Dimanche 21 juin 2009 dans les alentours de Dijon. Après une petite randonnée forestière pédestre familiale commentée, nous pique-niquerons (abri disponible au besoin) ? Une courte assemblée générale ordinaire est programmée pendant que les enfants seront occupés sur un parcours d'accrobranche ou à la piscine.